



CSE du jeudi 14 juin 2018

Déclaration liminaire de la FCPE

Monsieur le Ministre, Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les membres du CSE,

Les parents d'élèves sont inquiets des conséquences des réformes éducatives en cours. Nous sommes inquiets de l'avenir qui se dessine pour notre jeunesse, inquiets de voir les inégalités se creuser entre élèves selon le territoire où ils habitent ou leur milieu social.

Que ce soit la réforme de l'enseignement supérieur, la reconfiguration du service public d'orientation, les droits des jeunes en apprentissage, la réforme du bac et du lycée, l'objectif affiché par le ministère est clair : rendre le système plus efficace, apporter de la flexibilité, permettre à chacun de trouver une place. Mais cela nous semble loin d'être atteint.

Quand on voit aujourd'hui les difficultés rencontrées avec Parcoursup, on se dit que les élèves auront, peut-être, tous une place, mais qu'on est bien loin de l'orientation choisie et du droit pour nos jeunes d'être acteurs de leur avenir. On a vendu Parcoursup aux parents en plaidant pour le retour de l'humain, la fin de l'arbitraire d'APB et du tirage au sort. In fine, l'avenir de notre jeunesse s'en remet à des algorithmes, en toute opacité, pour lesquels nous ne disposons pas de tous les paramètres de décisions, et très différents d'une université à l'autre. In fine, nos enfants ne comprennent pas quels sont les critères objectifs qui amènent à ce qu'on leur propose telle ou telle place. Ils ont alors l'impression que leur avenir se joue sur un coup de dés. Il en va de même pour la baisse du taux d'échec à l'université pour laquelle trop peu de projets et de moyens ont été engagés. Ce n'est pas la sélection à l'entrée d'une formation qui permet d'améliorer le taux de réussite, mais bien les conditions d'études, la manière d'enseigner et l'accompagnement des étudiants qui fait la différence. L'école d'aujourd'hui est le ciment de la société de demain. Alors la seule recherche de l'efficacité, est-elle suffisante comme projet ambitieux et nécessaire pour notre école ?

Pour la FCPE, l'objectif doit surtout être de rendre notre système éducatif plus juste et plus solidaire, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Et nous en sommes loin. Le projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel risque encore de renforcer les inégalités entre les jeunes dans la construction de leur projet d'orientation, selon les choix faits par les régions. Cette loi marque aussi un recul important pour les apprentis, qui seront moins protégés. Ce sont des jeunes en formation, dont les droits doivent être défendus. Ces droits, comme la semaine à 35h et non à 40h, ou la surveillance accrue des prud'hommes dans leurs conditions de travail, ne sont pas à géométrie variable, en fonction des besoins de flexibilité des employeurs. Augmenter le nombre de jeunes en apprentissage, sans leur garantir les droits attachés au statut de jeune en formation est une mesure dangereuse pour la FCPE. L'Etat doit assurer leur protection et leur permettre d'apprendre et de se former sereinement. Mais ce n'est pas ce choix qui est fait aujourd'hui.

Monsieur le ministre de l'Education nationale, vous êtes également le ministre de la Jeunesse, et nous avons une question à votre égard : A quel âge les jeunes peuvent-ils espérer accéder au statut d'adultes autonomes ? Certes la mesure qui vise à allonger l'âge d'entrée en apprentissage à 29 ans semble reposer sur un objectif recevable : assurer à de nombreux jeunes, les NEET (sans emploi, sans étude et sans travail) une stabilité. Mais elle suscite aussi beaucoup de questions, tant sur ce qui peut être porté par le gouvernement pour la jeunesse, que sur les effets pervers qui peuvent en découler. Il va sans dire que pour la FCPE, cette mesure est surtout très favorable aux entreprises. Elle peut exacerber une forme de concurrence dans les différentes catégories d'âge des 16-29 ans. En effet, sur un bassin d'emploi, à âge égal, et ce malgré des mesures favorisant la première embauche, une entreprise privilégiera un jeune avec diplôme et expérience, même petite, à un jeune au parcours semé de trous, avec un niveau moindre et sans expérience. De la même façon, des jeunes qui entament une formation seront en concurrence avec d'autres plus âgés et plus diplômés.

Et pendant que toutes ces réformes avancent, nous entendons davantage parler de l'interdiction du portable à l'école et de l'uniforme. Il est vrai qu'il est plus simple de mener un débat sur ces sujets que sur la façon de combattre les inégalités sociales.

Quand les jeunes s'expriment sur les réformes qui les concernent en premier lieu, leur droit d'expression est bafoué. Il est plus facile de considérer que la jeunesse est agitée plutôt que d'écouter ce qu'elle a à dire. Nous avons l'exemple récent du lycée Arago et du lycée Bergson à Paris mais aussi des lycéens de Marc Bloch à Strasbourg. Nous observons impuissants les inégalités perdurer, voire s'aggraver. Face à ces projets, la FCPE reste engagée pour une école de la réussite de tous et dans la défense des droits de la jeunesse.

Dans ce contexte, la FCPE suit avec attention les débats autour de la réforme de l'enseignement professionnel. Elle est indispensable car de trop nombreux jeunes se retrouvent dans cette voie, sans l'avoir choisie, ce qui contribue à la dévaloriser. Au contraire, aller dans la voie professionnelle devrait être un choix. Pour cela, l'orientation ne devrait pas être basée que sur les seules performances scolaires et les cartes de formation doivent prendre en compte les attentes des élèves. Parce que l'orientation choisie est un levier de réussite, un jeune doit pouvoir être affecté dans la formation qui correspond à son projet de métier ou de branche professionnelle, et non en fonction des besoins économiques du moment ou d'un adéquationnisme régional ! Les élèves ne se forment pas pour les 5 à 10 ans à venir, mais pour une grande partie de leur vie professionnelle.

Cette réforme est urgente, car l'enseignement professionnel peine à atteindre le double objectif qui lui est fixé : garantir l'insertion professionnelle et ouvrir vers la poursuite d'études et la formation tout au long de la vie. Enfin, il ne faut pas oublier la formation du citoyen et l'ouverture sur le monde, nécessaire à chacun. Le développement de l'esprit critique, l'apprentissage du vivre ensemble et du travail en groupe, l'éducation à la sexualité, l'engagement dans l'établissement...sont aussi des enjeux importants pour des jeunes qui se construisent et qui seront les citoyens de demain. Nous les souhaitons libres et éclairés. Une réforme qui ne viserait pas ces objectifs, dans sa conception, comme dans sa mise en œuvre, ne serait pas dans l'intérêt des élèves.

Enfin je terminerai par la volonté du gouvernement de rendre l'école obligatoire à trois ans. C'est une mesure que la FCPE demandait mais qui nécessite plusieurs conditions.

D'une part, des moyens pour augmenter les capacités d'accueil, sans réduire les places pour la

scolarisation des moins de 3 ans. Au vu du nombre actuel de postes, où ces postes vont être trouvés ? En prenant sur d'autres dispositifs ou dans le primaire ? Alors que les parents constatent déjà de plus en plus de classes surchargées ou des fermetures de classe, notamment en zone rurale, ce n'est pas une solution envisageable. La FCPE demande à ce que de nouveaux postes soient créés et inscrits dans la loi de finances rectificative de 2018.

D'autre part, il faut encore améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves de maternelle. Ce sont avant tout des enfants, dont les besoins sont particuliers, au vu de leur âge. Et là-dessus, les parents ont des choses à proposer. A tous les niveaux, dans les écoles, comme dans les différentes instances de l'Education nationale, ils doivent être entendus. Le dialogue avec les communes est également indispensable car dans ce domaine, elles ont un rôle à jouer.

Enfin, nous dénonçons avec force le manque de moyens évident donnés pour réussir cette école de la confiance et rappelons que pour la FCPE, l'argent public doit être uniquement réservé à l'école publique !

Merci pour votre écoute.